

Conférence de presse du Président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, M. Roman Oyarzun Marchesi, de l'Espagne

CONSEIL DE SÉCURITÉ

CONFÉRENCES DE PRESSE

Le Représentant permanent de l'Espagne, M. Roman Oyarzun Marchesi, qui préside ce mois-ci le Conseil de sécurité, a présenté, cet après-midi à la presse, le programme de travail mensuel de cet organe, qui sera notamment marqué par un débat thématique, le 13 octobre, sur les femmes, la paix et la sécurité.

Au cours de ce débat que présidera le Premier Ministre espagnol, M. Mariano Rajoy, l'accent sera mis sur les moyens à mettre en œuvre pour que la communauté internationale puisse respecter les engagements qu'elle n'a pas encore remplis au titre de la résolution 1325 (2000), 15 ans après son adoption.

À ce débat, qui pourrait donner lieu à l'adoption d'un nouveau projet de résolution, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, et deux représentants de la société civile feront un exposé.

Ce débat thématique est l'une des cinq priorités de la présidence espagnole du Conseil de sécurité, énoncées aujourd'hui par M. Marchesi, lors de sa conférence de presse au Siège de l'ONU, à New York.

La deuxième priorité portera sur la situation humanitaire d'une manière globale, laquelle continue de se détériorer, en particulier en Syrie ou au Yémen.

En outre, a poursuivi M. Marchesi, le Conseil de sécurité organisera, le 20 octobre, sa discussion annuelle ouverte sur ses méthodes de travail, visant notamment à améliorer la façon dont les débats sont préparés et à renforcer l'interaction avec les autres organes principaux des Nations Unies. Une déclaration présidentielle est attendue à l'issue de ce débat, a-t-il précisé.

Le lendemain, le Conseil de sécurité tiendra un débat selon la formule « Arria » sur la lutte contre le terrorisme, portant en particulier sur les victimes de ce fléau, que coprésideront le Ministre espagnol de l'intérieur, M. Jorge Fernandez Diaz, et la Représentante permanente des États-Unis, Mme Samantha Power.

Enfin, le Moyen-Orient. Le Ministre espagnol des affaires étrangères, M. José Manuel Garcia-Margallo, dirigera le 22 octobre le débat trimestriel sur ce sujet, y compris la question palestinienne.

Outre ces cinq priorités, le Conseil de sécurité, a souligné son Président, examinera le 6 octobre la situation au Mali, y compris le rôle de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation dans ce pays (MINUSMA), grâce à un exposé du Chef de cette Mission, M. Mongi Hamdi.

Le 7 octobre, a ajouté M. Marchesi, une séance d'information et des consultations au cours de laquelle les membres du Conseil entendront le Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M. Martin Kobler, qui présentera les récentes activités de la Mission, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit.

Le même jour, lors de consultations, le Haut Représentant par intérim pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-soo, informera le Conseil de sécurité de la mise en œuvre de la résolution 2118 (2013), concernant la destruction de l'arsenal chimique de la Syrie.

Une semaine plus tard, le 14 octobre, le Conseil de sécurité débatera de la situation en Haïti et des activités de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation (MINUSTAH) autour de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission, Mme Sandra Honoré.

En fin de mois, le 27 octobre, le Conseil de sécurité examinera la situation humanitaire en Syrie, en entendant un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien.

Puis, au cours de la même journée, il s'intéressera à la mise en œuvre de la résolution 1559 (2004) sur le Liban, grâce à un exposé de l'Envoyé spécial, M. Terje Roed-Larsen, après avoir examiné les rapports de l'Équipe de surveillance des sanctions contre Al-Qaida sur le financement de l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front al-Nosra et sur la menace terroriste en Libye, présentés tous deux par le Président du Comité de sanctions 1267/1989, l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, de la Nouvelle-Zélande.

Le 28 octobre, le Conseil entendra un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Edmond Mulet, sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.